

Description

Le site Natura 2000 du Plateau de Loëx est composé à **73% de forêts de résineux** (épicéas, sapins...), soit les 3/4 du site. Les pessières subalpines (nom donné à ces forêts d'épicéas) abritent un sous-bois riche en myrtilliers, milieu favorable à la Buxbaumie. On les retrouve sur le plateau lui-même et en versant nord. En plus des pessières, on trouve différents types de hêtraies abritant quelques orchidées. Ces forêts de hêtres sont installées aux altitudes les plus basses du site, en bordure du plateau, sur les pentes orientées à l'ouest et au sud.



Exploitation forestière et perspectives

De façon générale, le milieu forestier est en **bon état de conservation** sur le plateau de Loëx.

Les perspectives d'actions soutenues et portées par le document d'objectifs Natura 2000 sont :

- Poursuite d'un traitement en futaie irrégulière (arbres d'âges différents dans un même peuplement) ;
- Maintien d'arbres morts ou sénescents et des arbres à cavité (favorable aux pics et chouettes) ;
- Respect des périodes d'exploitation pour éviter le dérangement du Pic tridactyle notamment.



La 2^{ème} vie des arbres morts

Dépérissants, sénescents ou morts, les arbres demeurent des milieux de vie riches. Ils servent d'habitat et de nourriture à de nombreuses espèces animales et végétales. Les cavités, grandes ou petites sont favorables aux oiseaux tels que les pics, mais aussi aux rapaces nocturnes comme les chouettes. Elles sont également fréquentées par des espèces de chauve-souris. Le bois mort, quant à lui, accueille des décomposeurs (xylophages). La conservation d'arbres morts, à cavités et dépérissants est le gage d'un écosystème complet et stable.

Zoom sur des espèces remarquables

Chouette Chevêchette

Ce rapace nocturne occupe les forêts de montagne souvent âgées, possédant des clairières et arbres morts (hêtraies-sapinières, hêtraies-pessières, globalement des forêts résineuses comprenant sapin, épicéa, mélèze, arolle).

On le retrouve généralement au-dessus de 900 - 1000 m d'altitude.

Il y aurait entre 3 et 6 couples sur la zone Natura 2000 du Plateau de Loëx.



Chouette Chevêchette

© CHEURET

Chouette de Tengmalm



© CHEURET

Chouette de Tengmalm

Elle vit dans les massifs forestiers résineux subalpins, à la même altitude que la Chevêchette. Sa présence est souvent conditionnée par celle du Pic noir dont elle utilise en général les anciennes loges.

Ces chouettes, protégées à l'échelle européenne et locale, ne sont pas spécialement menacées tant que les massifs forestiers favorables ne sont pas trop modifiés par l'exploitation forestière et la surfréquentation du site.

Pic tridactyle



© RODRIGUES

Les Pics

Le **pic tridactyle** comme son nom l'indique ne possède que trois doigts à chaque patte. C'est une espèce rare, en faible effectif et disséminé. La population présente dans les Alpes françaises du Nord (Savoie et Haute-Savoie) est vulnérable. Il faut donc porter une attention particulière à son habitat.

Le **pic noir**, quant à lui ne serait pas spécialement menacé. Cependant sa présence dépend de l'existence de vieux peuplements et de bois morts riches en larves d'insectes xylophages. Sa présence conditionne à son tour l'existence d'autres espèces cavernicoles qui profitent de ses loges.

Buxbaumie verte



© MASTERS

C'est une **mousse** inféodée aux bois morts de conifères qui sont écorcés et pourrissants au sol, plus rarement des feuillus.

Les conditions de son installation étant très spécifiques, l'espèce est très sensible aux trop fortes éclaircies du couvert forestier et aux aménagements forestiers ou de loisirs qui pourraient limiter le volume de bois morts au sol ou éliminer les essences favorables.

ZONES HUMIDES

Description

Les milieux humides sont représentés par les tourbières, au sein desquelles on peut encore distinguer 5 grands types, en fonction de la nature de leur alimentation en eau et de la végétation qui s'y développe. Parmi ceux-ci, 4 sont des habitats d'intérêt communautaire, parfois même prioritaires (tourbière basse alcaline, tourbière de transition, tourbière haute et tourbière boisée). On peut ajouter à ces milieux de petites surfaces d'eaux douces, courantes ou stagnantes, parmi lesquelles de petites mares. Ces tourbières se caractérisent par un sol en permanence saturé en eau. La décomposition de la matière organique y est très lente et s'accumule progressivement pour donner la tourbe. C'est un écosystème fragile, qui de par sa singularité, abrite des espèces très spécifiques et souvent protégées.



L'activité pastorale est très difficile sur le plateau en raison des zones humides non favorables aux bêtes, de la faible surface en herbe, et du morcellement de la propriété privée. Ainsi depuis maintenant une trentaine d'années, l'activité agricole et pastorale sur le plateau a fortement diminué, au profit d'une avancée rapide du couvert forestier. Aujourd'hui, seulement 3 sites sont encore pâturés.

Utilisation des zones humides

Les tourbières ont longtemps été exploitées par l'homme qui se servait de la tourbe comme combustible. Mais **l'importante régression constatée depuis plusieurs décennies est essentiellement due au drainage et à l'assèchement du sol.** En effet, la présence de toute cette eau dans le sol peut être une contrainte pour certaines activités. Les zones humides sont souvent drainées pour étendre les surfaces agricoles, de pâturages ou de fauches. Elles sont toutefois préservées depuis 1992 par la loi sur l'eau qui réglemente strictement certaines pratiques.

L'agriculture n'est pas contradictoire avec la préservation de ces milieux souvent remarquables. Au contraire, un pâturage respectueux des milieux naturels (léger pour éviter le piétinement des espèces remarquables et sans drainage) peut être nécessaire pour l'entretien des zones humides car il limite la recolonisation du milieu par la forêt. De même que la fauche, avec enlèvement de la matière, évite l'enrichissement du sol et par là même, la disparition de certaines plantes spécifiques à ces zones humides.

Zoom sur des espèces remarquables



Rossolis à feuille ronde

Drosera rotundifolia

Espèce protégée en France, c'est une petite plante carnivore qui attire et capture ses proies grâce à une substance gluante sécrétée par les poils rouges qui ornent ses feuilles.

Orchidées

De manière générale, le drainage des marais et des prairies humides provoque le recul de plusieurs espèces d'orchis, parfois rares. Ce processus de disparition des espèces est renforcé par l'abandon des pratiques traditionnelles, comme la fauche et l'élevage extensif dont l'arrêt entraîne la fermeture des milieux et l'embroussaillage.

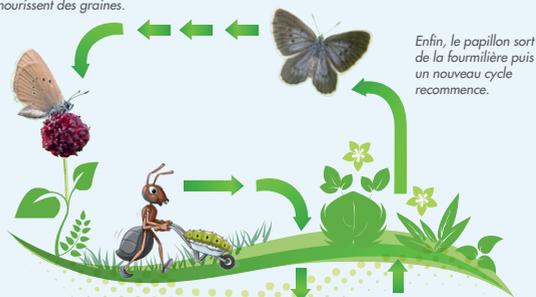


Azuré de la Sanguisorbe

Ce papillon d'intérêt européen dépend d'une fleur, la Sanguisorbe, et d'une fourmi, du genre *Myrmica*, pour se reproduire. **La fauche et le pâturage réalisés de manière tardive sont donc indispensables pour la préservation de son habitat.**

Cycle de l'Azuré de la Sanguisorbe

La femelle *Maculinea* pond ses oeufs sur la sanguisorbe puis les chenilles se développent sur la plante où elles se nourrissent des graines.



Enfin, le papillon sort de la fourmière puis un nouveau cycle recommence.

Les chenilles sont ensuite récupérées puis nourries par des fourmis-hôtes, fourmis rouges du genre *Myrmica*, qui les hébergent tout l'hiver dans la fourmière.



GALLIFORMES DE MONTAGNE

Description

Les galliformes de montagne sont des espèces à forte valeur patrimoniale inscrites à l'annexe I de la directive européenne sur les oiseaux. Leur statut est précaire, principalement en raison des menaces que fait peser l'évolution des activités humaines en montagne sur leur habitat et leur mode de vie. Les changements climatiques en cours pourraient, en outre, venir aggraver ces menaces.

Survivre à l'hiver

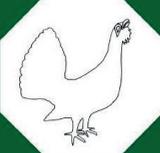
Les animaux ne vivent que grâce aux réserves accumulées pendant l'été. Ils doivent donc économiser leur énergie. Le froid accentuant les besoins en énergie, le tétras-lyre a besoin de 2 à 3 fois plus d'énergie l'hiver pour maintenir son corps à température. Durant la période hivernale, cet oiseau passe plus de 20h par jour dans des trous, enfouis sous la neige. Des dérangements et envols répétés provoqués par le passage d'un skieur et/ou d'un pratiquant de raquettes l'affaiblissent et impactent sa survie. La faible quantité de nourriture disponible ne lui permet pas de compenser ces dépenses d'énergie.

Conseil et invitation à la découverte

À ski : Plaisir de la glisse sans déranger la faune... en évitant de toucher les jeunes pousses des arbres et en respectant les zones de protection du Tétrás.

En raquettes : Faire sa trace c'est aussi faire la trace. C'est une responsabilité, d'autres suivront...

Avec un chien : Un aboiement ou même sa seule odeur suffisent à inquiéter la faune sauvage. Une réglementation au sein de l'APPB existe, les chiens sont interdits durant la période hivernale sur le secteur de la chapelle de Jacquicourt.



Plateau de Loëx

Zone Naturelle Protégée

Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope n° 159 du 26 septembre 1994

Flore très diversifiée : zones humides, alpages, forêts d'altitude à dominante résineuse
(en particulier : *Drosera rotundifolia*, *Drosera obovata*, *Primula farinosa*, *Coryococcus microcarpus*, *Lycopodium alpinum*...)

Faune : 170 espèces répertoriées (amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères)
(dont notamment Grand tétras, Casse-noix, Pic noir, Pic tridactyle, Chouette de Tengmalm, Noctule de Leisler, Léopard vivipare, Cerf d'Europe, Chevreuil, Chamois, Sanglier, Lynx...)







Afin de préserver la tranquillité de la faune en hiver, l'accès à la Chapelle à Jacquicourt est interdit du 1^{er} janvier au 15 mai et en période de neige.

Information :
 DDXA Haute-Savoie
 084 administrative - rue Duparquier - 74040 ANNECY
 tél. 04 50 88 47 77

ONE - Agence Départementale Haute-Savoie
 6 avenue de France - 74000 ANNECY
 tél. 04 50 23 84 10

ONCS Haute-Savoie
 90 route du col de Loschaux - BP 41-74320 SEVRIER
 tél. 04 50 52 49 14





Zoom sur les galliformes de montagne

Très exigeants sur la qualité de leurs habitats, les galliformes utilisent, selon les saisons, des sites qui répondent à leurs besoins vitaux du moment et aux traditions comportementales de leurs populations locales (hivernage, parade, reproduction). Il importe de connaître ces «sites vitaux» afin de les conserver, de les améliorer et d'y pratiquer les divers comptages pour le suivi des populations.

Tétras Lyre

Le Tétralyre fréquente les milieux en transition semi-ouverts, où pelouses, fourrés, landes et boisements clairs se côtoient pour former un habitat qui lui est favorable. Il fréquente les forêts claires de résineux avec clairières et tourbières, à la limite supérieure des arbres.



Sur le Plateau de Loëx 4 zones sont encore fréquentées par le Tétralyre. L'état de conservation du Tétralyre sur le Plateau de Loëx peut être qualifié de « défavorable à mauvais ». La viabilité à long terme de cette espèce semble y être compromise au vu des pressions qui s'exercent sur lui (fréquentation – fermeture du milieu).

Gélinotte des bois

C'est une espèce qui affectionne les milieux forestiers, souvent mixtes de feuillus et de conifères, et évite les zones trop ouvertes. Une strate arbustive abondante et diversifiée est indispensable, afin que la Gélinotte puisse trouver sa nourriture à la mauvaise saison. Lorsque les températures deviennent extrêmement basses en hiver, elle s'enfonce dans la neige pour éviter le froid nocturne.



Le Grand Tétralyre : espèce disparue

Le Grand-Tétralyre est le plus gros Galliforme sauvage européen.

Le Plateau de Loëx était historiquement fréquenté par le Grand-Tétralyre. Il a disparu du Plateau de Loëx autour des années 2000. Les suivis réalisés entre 1992 et 2000 révèlent une forte diminution du nombre de Grand-Tétralyres jusqu'à son extinction. Aucun oiseau ni indice de présence n'a été observé depuis. Il n'y a donc plus de Grand-Tétralyre nicheur en Haute-Savoie, car le Plateau de Loëx était le dernier site à héberger cet oiseau dans le département. Malgré l'Arrêté de Protection de Biotope mis en place en 1994 et la création d'une zone de protection renforcée, la fréquentation humaine n'a pas diminué dans les zones sensibles pour le Grand-Tétralyre, ce qui a sans nul doute causé la disparition de cet oiseau sur le Plateau.

Zoom sur les activités et usages



Circulation

La circulation des **véhicules à moteur** dans le milieu naturel est réglementée. Que l'on utilise un 4x4, un quad, une moto, une motoneige ou tout autre véhicule pourvu d'un moteur, il convient de respecter la réglementation qui a pour but de préserver les espaces naturels, de limiter le dérangement de la faune et d'éviter les conflits d'usage avec les piétons et professionnels (forestiers, alpagistes...).

Afin de préserver la tranquillité de la faune en hiver, **l'accès à la Chapelle de Jacquicourt** est interdit du 1^{er} janvier au 15 mai et en période de neige au sol.

Chasse

Trois Associations Communales de Chasse Agréées (ACCA) se partagent le massif de Loëx. Le site attire une centaine de chasseurs toutes ACCA confondues et une quarantaine d'entre eux chassent uniquement sur le Plateau. La chasse au chien courant, souvent pratiquée en battue sur le Plateau, est le seul mode de chasse utilisé.



La Chapelle de Jacquicourt

Cette chapelle, située à un point culminant qui offre un point de vue sur la montagne et le plateau de Loëx et sur le versant Sud des Gets, est un but de randonnée régionale balisée et sert de point de repère.

Si le site n'est pas trop fréquenté par les touristes, il est en revanche très apprécié des locaux, l'objectif principal de la randonnée étant la Chapelle. Elle représente tout un symbole pour les riverains. En effet, construite en 1679, l'édifice symbolise la frontière entre les trois communes du site : Taninges, Verchaix, Les Gets.

Deux grandes manifestations ont lieu sur le plateau : un pèlerinage avec cérémonie religieuse est organisé chaque année au début septembre, ainsi qu'une randonnée nommée « la montée pédestre de Lairon » au départ de Verchaix. Ainsi, la Chapelle de Jacquicourt est le secteur le plus fortement visité du plateau de par la typicité du site et la facilité d'accès.

